

**Réponse municipale à la 2^{ème} interpellation de la Conseillère Patrizia Clivaz Luchez intitulée
«rejoindre le réseau des villes suisses sur l'accueil des réfugiés du camp de Moria»**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité répond comme suit à la 2^{ème} interpellation de Madame la Conseillère Patrizia Clivaz Luchez intitulée «rejoindre le réseau des villes suisses sur l'accueil des réfugiés du camp de Moria» déposée et lue au Conseil communal du 7 décembre 2020.

Lors de la séance du Conseil communal du 7 décembre, la Municipalité, en réponse à Madame Clivaz-Luchez, avait dit son intérêt à participer à l'Appel des Villes, Appel lancé à la suite de l'incendie du Camp de Moria sur l'île de Lesbos.

La position de fond commune des exécutifs des Villes participantes - Bâle, Berne, Delémont, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Winterthour et Zurich - est la suivante :

La population - plus exactement une partie de la population - et les responsables politiques de nombreuses villes suisses sont convaincus que les besoins humanitaires dans les régions en conflit, sur les routes migratoires et aux frontières de l'Europe nécessitent un engagement supplémentaire de notre pays en faveur de l'accueil des réfugiés. La Suisse peut et doit faire plus. Les villes veulent y contribuer.

Les villes suivantes se déclarent prêtes à accueillir davantage de réfugiés que ce qui est prévu afin de permettre à la Suisse d'accueillir plus de personnes dans le contexte de l'urgence humanitaire.

Cette position de base commune oblige maintenant les Villes partenaires à se structurer afin de peser dans les dialogues avec les autorités fédérales compétentes en la matière, voire avec les Cantons.

D'ici à l'été 2021, une structure légère sera organisée afin de répondre aux exigences de la communication, de l'analyse juridique des lois existantes afin de demander à la Confédération de mieux utiliser les marges de manœuvre possible dans l'interprétation des lois suisses. C'est la Ville de Zurich qui coordonne ces travaux.

A la question posée, La municipalité de Prilly accepte-t-elle de rejoindre les villes de Suisse faisant partie de «l'Appel des Villes» afin de réfléchir avec elles aux démarches à envisager ?, la Municipalité répond positivement. Mais à quoi nous engageons-nous ?

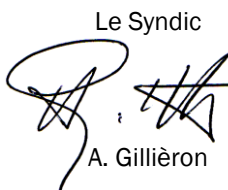
- ✓ Nous nous engageons tout d'abord à participer à ce qui est à ce jour une plate-forme de dialogue intercommunale destinée à se structurer;
- ✓ Nous nous engageons afin que les Villes deviennent, de par leur union, une force efficace dans le traitement des questions d'asile;
- ✓ Nous nous engageons à participer, via l'EVAM, à l'accueil de réfugiés, en particulier issus du Camp de Moria.

La Municipalité tient à souligner le point suivant : alors que les Villes participantes réunissent plus de 3 millions d'habitants, leur capacité à infléchir les politiques fédérales à l'égard des réfugiés demeure limitée. Et c'est l'intérêt de l'Alliance de Villes : même sans compétences directes, donner des signaux politiques basés sur nos convictions communes.

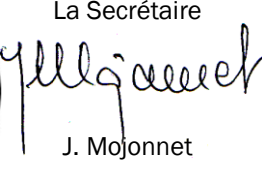
Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'accepter la réponse municipale à la 2^{ème} interpellation de Madame la Conseillère Patrizia Clivaz Luchez intitulée «rejoindre le réseau des villes suisses sur l'accueil des réfugiés du camp de Moria».

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 décembre 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gillièron



La Secrétaire

J. Mojonnet

Réponse présentée au Conseil communal en séance du 14 décembre 2020.